

## FINLANDE

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Atténuer le coïncidence fiscale sur les revenus du travail et améliorer l'efficacité de la structure fiscale (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Continuer de réduire l'impôt sur les revenus du travail au profit des impôts indirects et sur le patrimoine. Aligner la valeur imposable des biens sur leur valeur marchande et supprimer les taux réduits de TVA.

**Mesures prises :** Le gouvernement a abaissé les taux de l'impôt sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale durant la récession, dans le cadre des mesures de relance budgétaire. Des recettes supplémentaires sont assurées par des taux plus élevés de TVA – sauf sur l'alimentation – et des taxes sur l'énergie. Toutefois, les taux de cotisations sociales augmenteront sur la période 2011-14.

#### **Réduire les désincitations au travail à un âge avancé (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Relever l'âge légal minimum de la retraite, revoir le système de pensions d'invalidité, et fermer la voie d'accès à la retraite anticipée offerte par le régime d'assurance-chômage. Relever le taux d'acquisition des droits à pension après 65 ans, et fonder l'ajustement actuariel des pensions sur l'ensemble de la vie active.

**Mesures prises :** Le gouvernement et les organisations concernées sont convenus en 2009 de relever progressivement l'âge effectif moyen de départ en retraite de trois ans mais aucune mesure concrète n'a été appliquée jusqu'à présent.

#### **Réformer le régime d'assurance-chômage (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Réduire les taux de remplacement assurés par les allocations de chômage et les rendre dégressifs sur toute la durée des périodes de chômage. Veiller à ce que les dispositifs d'activation obligatoire des chômeurs s'appliquent plus rapidement.

**Mesures prises :** Une indemnité de réinstallation a été créée en 2007 et la perception d'indemnités de chômage au-delà de 500 jours a été subordonnée à la participation à des programmes actifs du marché du travail. Face à la récession, les taux de remplacement ont été majorés.

### Autres priorités

#### **Améliorer l'efficacité du système d'enseignement supérieur (2009, 2011)**

**Recommandations :** Réformer les procédures de sélection qui ralentissent l'accès à l'enseignement supérieur et mettre en place des droits de scolarité ainsi que des prêts étudiants publics dont le remboursement serait subordonné aux revenus futurs.

**Mesures prises :** Pour accélérer l'obtention de diplômes et assurer un revenu pendant la durée des études à temps plein, les procédures de sélection des étudiants dans l'enseignement supérieur sont en cours de révision et les aides financières sont en cours de rationalisation.

#### **Augmenter la productivité des communes (2011)**

**Recommandations :** Organiser des appels d'offres concurrentiels pour les achats de services non essentiels des communes, favoriser les regroupements de communes et les programmes axés sur la productivité au niveau municipal, en recourant davantage à l'évaluation comparative.

**Mesures prises :** Aucune mesure importante n'a été prise.

#### **Mieux aligner les salaires sur la productivité (2007, 2009)**

**Recommandations :** Réformer le système de détermination des salaires de façon que les rémunérations correspondent davantage à la productivité individuelle.

**Mesures prises :** Les négociations salariales ont été décentralisées et se déroulent au niveau sectoriel depuis 2007, mais la flexibilité locale reste faible.

#### **Accroître la concurrence sur les marchés de produits (2007)**

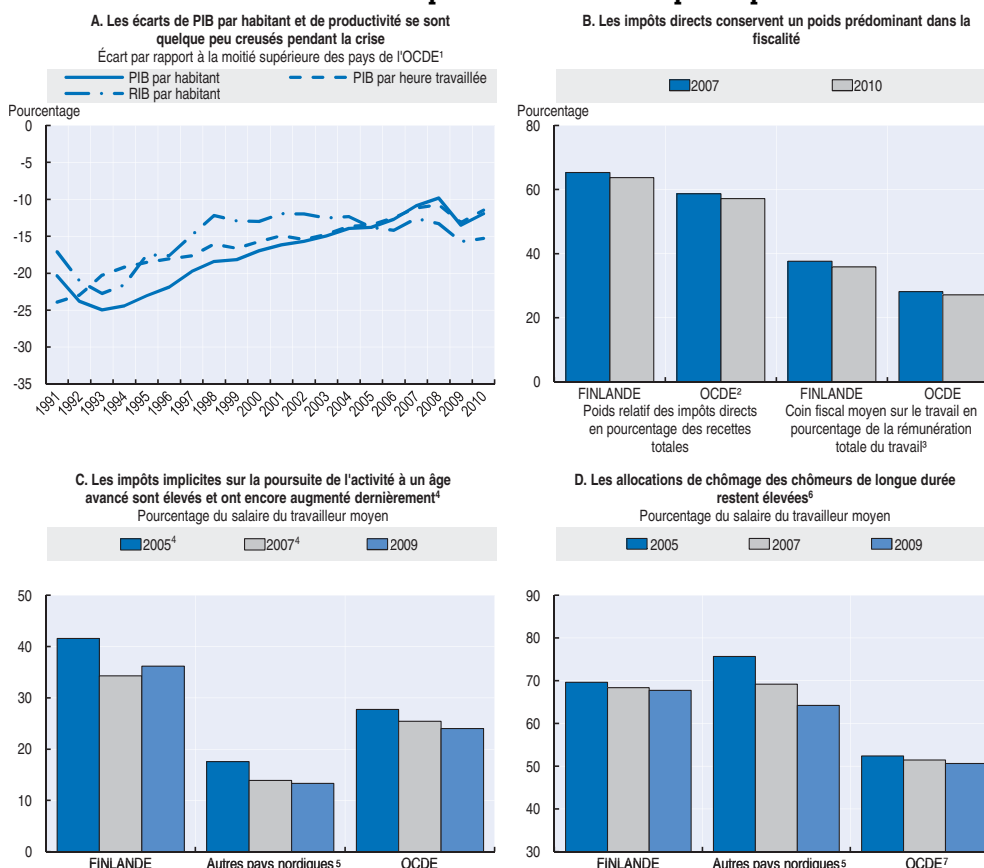
**Recommandations :** Intensifier la concurrence sur les marchés de produits, surtout dans le secteur du détail.

**Mesures prises :** Depuis 2009, tous les magasins sont autorisés à ouvrir le dimanche toute l'année. Les règles concernant les horaires d'ouverture n'en demeurent pas moins très rigides.

## FINLANDE

- L'écart de PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants s'est rétréci du milieu des années 90 à 2008, mais il s'est accentué de nouveau durant la crise. Cet écart reflète principalement un déficit de productivité du travail.
- Dans les domaines prioritaires, les récentes réformes des pensions ont réduit les contre-incitations à travailler, les mesures d'activation ont été renforcées afin d'encourager le retour au travail et le système d'enseignement tertiaire est en cours de révision, notamment en ce qui concerne la sélection des étudiants.
- Dans les autres domaines, afin d'atténuer les difficultés des chômeurs durant la crise, diverses prestations sociales ont été majorées à titre permanent.

## Indicateurs de performance et de politique



- Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
- Les données se rapportent à 2009 pour l'Australie, les Pays-Bas et la Pologne.
- La charge fiscale pesant sur le travail correspond à la somme de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, des cotisations salariales et patronales de sécurité sociale, ainsi que des éventuels prélèvements sur les salaires, diminuée des transferts en espèces. Le coint fiscal est calculé pour un couple avec deux enfants, dont le premier apporteur de revenu est rémunéré à hauteur de 100 % du salaire du travailleur moyen. Il correspond à la moyenne de trois situations concernant le salaire du deuxième apporteur de revenu (0, 33 et 67 % du salaire moyen).
- Niveau moyen de l'impôt implicite qui pèse sur la poursuite de l'activité pendant cinq années supplémentaires du fait des « voies d'accès anticipé à la retraite » (telles qu'elles sont définies dans Duval, 2003) pour les personnes âgées de 55 et 60 ans. Pour 2005 et 2007, la moyenne des pays de l'OCDE exclut le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie.
- Moyenne du Danemark, de la Norvège et de la Suède.
- Moyenne des taux de remplacement nets appliqués au bout de cinq ans de chômage aux actifs qui gagnaient 67 et 100 % du salaire du travailleur moyen au moment où ils ont perdu leur emploi.
- Moyenne des pays de l'OCDE hormis le Chili et le Mexique.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 90 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE, Base de données sur les impôts sur les salaires ; graphique C : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 370, Éditions OCDE et calculs de l'OCDE ; graphique D : OCDE, Base de données sur les prestations et salaires.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932565300>